

Vini Link

vous simplifie la fibre

02/2025 E XOTIC



Édition février 2025

Pour contacter Vini :

- Service Clients
Tél. : 39 50 (numéro gratuit depuis un fixe ou un mobile du réseau Vini)
- BP 440
98713 Papeete Tahiti
- Sites web :
www.vini.pf
www.corporate.vini.pf
www.vinispot.pf



Partageons l'innovation

viniLink

VOUS SIMPLIFIE LA FIBRE

JE SOUSCRIS VINI ME RACCORDE JE SUIS CONNECTÉ

JUSQU'À

50 000F*

D'AIDE POUR VOS
TRAVAUX



Avec les offres Vini Link, Vini s'occupe de tout !

- Des professionnels agréés réalisent votre raccordement jusqu'à l'installation de vos équipements
- Un seul rendez-vous à votre domicile
- Aucun frais à régler ou à avancer pour vos travaux*

Vini Link Basic

Raccordement de votre propriété au réseau fibre

Un prestataire agréé par Vini réalise à votre domicile et en votre présence les travaux de génie civil et les branchements nécessaires au raccordement de votre propriété. Une fois le raccordement effectué, il vous restera à connecter et mettre en réseau vos divers équipements pour profiter pleinement de la puissance de la fibre.



Vini Link Basic

0 F*

(Jusqu'à 50 000 F)

Avec Vini, votre raccordement est pris en charge*

Lors du rendez-vous Vini Link, le prestataire vous présentera un devis afin que vous validiez le montant total de vos travaux de raccordement. Si vous respectez les conditions de prise en charge, vous n'aurez rien à régler et aucun frais à avancer ! En effet, jusqu'au 31/12/2025, les travaux de raccordement de votre propriété sont pris en charge jusqu'à 50 000 F TTC*.

*Soumis aux conditions spécifiques de prise en charge des travaux de raccordement à la fibre optique.

